

Modalités d'examen des candidatures, Attendus locaux et Critères généraux d'examen des candidatures (CGEC)  
pour l'accès en première année du 2ème cycle

Année universitaire 2025-2026

<b>Collège</b>	Sciences Sociales et Humanités
<b>Mention</b>	Master MEEF second degré
<b>Parcours</b> (le cas échéant)	Lettres, options lettres modernes et lettres classiques

Modalités d'examen des candidatures	
Au choix (cumulables) : * Dossier * Entretien * Examen * Concours	Dossier

Attendus locaux	
Attendu 1	Justifier d'une maîtrise disciplinaire suffisante dans le domaine de la langue et de la littérature françaises et, pour l'option lettres classiques, des langues et cultures de l'Antiquité.
Attendu 2	Maîtriser l'orthographe, la syntaxe et la communication orale et écrite.
Attendu 3	Avoir une première représentation du métier (stage, option prépro., encadrement...).
Attendu 4	Savoir tout autant faire preuve d'autonomie que de capacité à travailler en groupe.
Attendu 5	Etre titulaire d'une licence de lettres, lettres modernes ou lettres classiques

Critères Généraux d'Examen des Candidatures	
Critère 1	Examen attentif des résultats obtenus à la licence de lettres, en particulier la moyenne générale de l'année de licence 3o les résultats dans les UE de littérature et de langue françaises,
Critère 2	Examen attentif des résultats dans les UE de littérature et de langue françaises,
Critère 3	Première expérience dans l'enseignement apprécié
Critère 4	Suivi d'une UE préprofessionnalisante en lien avec l'enseignement des lettres
Critère 5	Autorisation d'inscription en MEEF après la 2nde session si places restantes, (les étudiants reçus en 1re session des examens sont prioritaires. session si places restantes)
Critère 6	Qualité de la lettre de motivation